26e ANNÉE N° 2186 PARAIT LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE TOURISME ET SON INDUSTRIE
DANS LES BASSES-ALPES

Il est assez grand bruit, en cette époque de villégiature à la mer ou en montagne, d'une initiative que le gouvernement autrichien vient de prendre, et que nos revues de tourisme souhaiteraient voir propagée en France. Dans le but de stimuler le développement de « l'industrie des étrangers », elle consiste à donner au tourisme un caractère officiel, en adjoignant une direction techique au ministère des trauvaux publics.

Le tourisme sans doute est un fait d'initiative privée. Il dépend de la fantaisie, des ressources et de l'humeur plus ou moins voyageuse de chacun. Cependant, à l'heure actuelle, les facilités de communication, le besoin de grand air contribuent à faire entrer dans nos habitudes de vie ce qui n'était, à l'origine, qu'un caprice coûteux. Bien plus, le tourisme présente un caractère nettement international comme le charroi ou la navigation ; et certains pays plus favorisés en pittoresque par la nature que d'autres savent le profit que tire leur commerce du passage et du séjour de l'étranger.

Le Tourisme s'offre donc sous ce double aspect de besoin hygiénique et d'enrichissement comme un facteur de la prospérité économique des nations.

Si le rôle d'un état moderne est d'en accélérer le mouvement par la satisfaction des besoins sociaux et l'organisation des rouages indispensables, on ne peut contester que le développement du tourisme presente, à notre époque l'allure d'un besoin social et exige la participation des pouvoirs publics.

L'initiative privée a des lmites. « Elle ne peut, malgré toute sa bonne volonté et ses efforts persévérants, que donner des indications, des impulsions, amorcer, préparer la solution des questions de toute nature, que soulève la mise en valeur des beautés naturelles et artistiques du pays ». L'initiative publique n'a pas de limites dans le champ de l'utilité et de la prudence financière.

La direction technique du tourisme s'occuperait de tout cequi intéresse la circulation et le séjour des étrangers. Certains services qui relèvent exclusivement de l'Etat, ceux de la voirie et des chemins de fer par exemple, intéressent à maints points de vue le tourisme. Réunir aux mains de l'Etat tout ce qui y a trait ne serait en quelque sorte que vouloir l'unité de direction.

Voici, d'après le rapport de M. Guillemin, chargé d'affaires de France, à Vienne, qu'elle sera l'étendue de la tâche confiée à la section de la « circulation des étrangers » au ministère des travaux publics : « Il lui incombera, avec d'autres besognes administratives, le soin de répartir les crédits spéciaux votés par les Chambres et qui ont été inscrits pour 682.500 fr. dans le budget de 1909. Elle étudiera l'ensemble des réformes nécessaires pour améliorer le fonctionnement des hôtels, assurer un meilleur entretien des routes, organiser la vie économique et les attractions des stations balnéaires et autres. Des bureaux de renseignements seront créés à l'étranger. Elle se préoccupera d'attirer les visiteurs par une publicité très étendue. Enfin, elle se proposera de rechercher, d'accord avec les ministères des chemins de fer et du commerce, les moyens de faciliter les voyages des touristes étrangers par la création d'abonnements généraux de courte durée. »

Autant de points que l'initiative d'associations puissantes, comme le Touring Club de France, ne peut qu'ébaucher, à l'heure actuelle, sous peine d'empiéter sur le domaine de l'administration.

***

Telle est la question.

Sa réalisation présente un double intérêt. L'intérêt national n'échappe à personne. L'intérêt local nous séduit plus encore.

L'Etat a le devoir d'encourager et de favoriser le tourisme, non seulement parce que l'afflux de l'étranger en France est un facteur de prospérité pour le pays, mais encore parce que l'exemple de l'Autriche promptement suivi par nos voisins immédiats risque de ne plus faire de nos côtes et de nos montagnes la villégiature préférée des Américains et des Anglo-Saxons.

Maintenant nos Alpes, nos Basses-Alpes, qu'un hasard heureux dédommage par tant de splendeurs naturelles d'une certaine hostilité du sol, doivent être au point de vue tourisme l'objet de tendres sollicitudes. Leur juxtaposition, comme une étoffe sombre auprès de ce ruban de lumière et de ciel bleu qu'est la côte méditérranéenne semble une harmonie de la nature. Ces deux aspects caractéristiques et si différents de la Provence ont chacun leur pittoresque. Celui de nos Alpes n'est pas fait de sérénité ni de douceur. Mais chaque saison met son sourire sur les pentes de nos montagnes. La mer n'a pas l'alternance des paysages et l'été sur ses rives manque de calineries. Les Alpes de la Savoie et du Dauphiné, habilement exploitées par les syndicats d'initiative, nous montrent quelle source de richesses peuvent être tour à tour la rigueur du climat et la séduction des beaux jours. Il y a une saison de Chamonix, de même qu'il y a une saison d'Aix-les-Bains. La région d'Allos et de Barcelonnette n'a rien à envier comme altitude aux massifs du Faucigny ou de la Grande-Chartreuse et les gorges du Verdon comme pittoresque aux gorges du Fier ou du Tarn. Nos montagnes se couronnent d'un chapelet de lacs, dont l'escalade peut tenter les plus aventureux alpinistes. Quant à la vallée de Beauvezer n'est-ce pas un aspect de la Suisse, la Suisse bas-alpine ?

Voilà de quelles splendeurs la nature rachète son avarice à d'autres points de vue. Sachons le comprendre et en tirer parti.

Nos Basses-Alpes, déshérités du sort à tant d'égards, ont droit au meilleur de notre tendresse filiale. Nous aimons le village perdu au flanc de la montagne plus près du ciel que de la vie vivante. Des souvenirs de famille s'attachent à telle parcelle du sol rocailleux et pelé. Notre tendresse n'a d'autre arrière pensée qu'une sympathie instinctive pour ceux de notre race, dont nous parlons la langue, dont nous partageons l'espoir et les regrets. Bien que la vie nous ait entrainés vers les cités tulmutueuses, nous laissons nos forces et nos activités au service de la cause locale. Au-dessus des intérêts personnels et des mesquines divergences, nous avons l'ambition d'un meilleur avenir pour le pays qui nous est cher.

Le groupement de nos compatriotes dans les grands centres seconde la tâche des syndicats d'initiative. Les uns et les autres font comme une trame ds publicité autour des sites de notre région. A Paris la société fraternelle des Bas Alpins par la parole, par l'image, par les attractions, par les œuvres bienfaisantes et surtout par la considération sympathique dont elle s'entoure poursuit une active propagande pour diriger vers nos Basses-Alpes des touristes chaque année plus nombreux.

Mais surtout ici l'initiative privée demande à être puissamment secondée par les pouvoirs publics. Il ne faut pas que les incommodités du tourisme s'accumulent comme à plaisir sur nos routes et dans nos villages, Le touriste aime ses aises autant que le pittoresque. Les inconvénients de la route tuent l'attrait du paysage.

***

Voilà pourquoi l'extension en France de l'initiative du gouvernement autrichien ne peut présenter pour nos Alpes que le maximum d'avantages.

A un point de vue théorique, on peut regretter sans doute le développement de l'étatisme, ce nouvel empiétement de l'administration sur le domaine de l'activité privée.

Mais, au fond, n'avons nous pas tout à gagner ? Malgré nos syndicats d'initiative, «l'industrie de l'étranger» n'est pas organisée dans nos Basses-Alpes. Elle doit pourtant amener la prospérité chez nous comme elle l'a fait dans tant de régions plus désolées et semblablement pittoresques. Le gros œuvre — l'accès facile du pays — est à peine ébauché. Souhaitons qu'il s'achève sans retard par l'entremise puissante que nous désirons. L'avenir économique de nos Basses-Alpes en dépend.

Le tourisme et ses profits seront alors pour les départements pauvres et pittoresques, — pour le nôtre, — le dédommagement des privations antérieures et la récompense de leur loyalisme républicain.

René BRUN.

CAUSERIE AGRICOLE

LES PACKING-HOUSE ET L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

« La construction de la première Packing-House Américaine en Europe a été commencée au Havre dans les premiers jours de septembre. La concession pour bâtir un abattoir privé en France où, jusqu'à ce jour, les municipalités tiraient de gros revenus des abattoirs publics, vient d'être accordée à M. Eberson de Saint-Louis, après une lutte assez pénible de trois années. Du jour où M. Eberson débarqua en France, il rencontra une vive opposition de la part des bouchers en gros et en détail, des fermiers, ainsi que de la presse. Tous se figuraient qu'ils allaient être réunis par le trust de la viande américaine. Paris mis le veto, mais le Havre, mieux inspiré a été justement convaincu qu'une moderne Packing House, établie sur les plans de celle de Chicago, est le premier pas nécessaire pour faire de ce port le centre de distribution de la viande en France. M. Richard Cresbey, autrefois directeur pour la maison Swift, de Kansas City, surveillera la construction de l'édifice et ensuite dirigera les affaires. L'établissement du Havre sera la propriété d'une compagnie constituée suivant les lois françaises, au capital de 2.500.000 dollars (12.500.000 francs) dont la moitié en Allemagne. Le syndicat de garantie est en voie de formation. »

***

Par cette information parue dans le *New-York Hérald*, du mois de septembre dernier, il est clair que la France va bientôt être dotée de la première de ces vastes « usines à viande » qui ont, ces derniers temps, rendu la ville de Chicago particulièrement célèbre. On se souvient encore de l'émotion universelle soulevée par la publication de la Jungle du jeune et puissant écrivain américain, Upton Sinclair. Il n'échappera à personne, que la création de tels abattoirs en France, fera courir de grands risques à l'élevage Français déjà si compromis depuis quelques années. Aussi bien, en regard de la pénible situation dans laquelle nos éleveurs allaient être placés, « l'association syndicales des éleveurs Français » s'est émue et s'est réunie dans le courant de novembre dernier. Après examen de la situation, elle s'est platoniquement bornée de rappeler à M. le ministre de l'Agriculture, qu'il y avait environ dix huit mois, elle avait déjà eu l'occasion de lui adresser par l'intermédiaire de son comité directeur les vœux suivants :

1° Que le Parlement augmente, le cas échéant, les droits d'entrée du bétail ;

2° Que, sous aucun prétexte, l'admission temporaire ne soit admise en matière de bétail ;

3° Que les mesures sanitaires les plus rigoureuses soit prises, à l'entrée en France, à l'égard de tout bétail étranger.

Se contenter de rappeler ces vœux à la « bienveillante attention » du ministre de l'Agriculture, cela indique nettement que les représentants autorisés de l'association syndicale des éleveurs Français, ont une vue tout à fait incomplète du péril qui menace notre élevage.

D'ailleurs, en suivant attentivement la discussion du budget de l'agriculture, il nous a été donné de noter que les agrariens du Parlement, n'envisageaient aussi que partiellement les causes déterminant le malaise dans lequel se débat l'élevage Français ; et la situation redoutable dans laquelle il sera

© VILLE DE SISTERON

bientôt placé, si aucune mesure énergique ne vient échanger la face des choses.

Mais ne récriminons pas trop contre nos braves parlementaires ; examinons d'un peu plus près les mesures proposées par l'association syndicals des éleveurs français.

S'imaginerait-on, par hasard, écarter à tout jamais le danger en augmentant « les droits d'entrée du bétail » ? En supposant un instant que ces droits soient augmentés d'une proportion notable ; que, sous aucun prétexte, l'admission temporaire ne soit tolérée ; que les mesures sanitaires les plus rigoureuses — rigoureuses au point qu'aucun bétail américain ne puisse pénétrer sur le territoire français — soient prises, notre élevage ne serait pas sauvée pour cela. Voici pourquoi : quand le Packing House du Havre sera construit, les américains feront de ce gigantesque abattoir le centre de distribution de la viande en France. Ils feront ensuite, parait-il, à cette première « usine à viande » française, deux succursales : l'une à Villenave d'Ornon, près Bordeaux innondant de ses produits le Midi ; l'autre à Bonneuil, près Paris rayonnant dans le nord. Ce jour là, les abattoirs américains occuperont en bâtiments de toutes sortes une centaine d'hectares.

* * *

De notre époque, la croyance des prophètes est remisée dans le musée dédaigné des choses antiques. Aussi n'essayerais pas de me livrer au jeu dangereux de la prévision des choses à venir concernant notre élevage. Mais, constatant ce qui s'est passé ces dernières années pour le commerce du lait et des engrais, je puis affirmer que le jour où les abattoirs américains auront pris une belle extansion, les petits marchands de bestiaux ne seront pas longs à sombrer. Nous les verrons disparaitre comme par enchantement...!

Pour le démontrer, je veux seulement invoquer la raison suivante, qui dans son implacable logique justifiera suffisamment mes craintes. Le jour ou il sera impossible aux actionnaires de ces Packing-House, de faire rentrer en France du bétail américain, pour le faire travailler dans ces immenses usines à viande, croyez-vous qu'ils seront assez naïfs et assez désintéressés, pour fermer le plus gentillement du monde les portes de leurs abattoirs ? Je ne le pense pas. Alors ? Alors il se retourneront vers les éleveurs français ; livreront bataille à tous les marchands de bestiaux pour supprimer leur gênante concurrence.

Dans ce but, de nombreux représentants des Packing-House seront envoyés dans les principaux centres d'élevages ; visiteront nos foires et marchés ; ils iront aussi, comme le font aujourd'hui les représentants des laiteries capitalistes, dans nos plus modestes campagnes et achèteront à jeux d'or le bétail. Par une guerre à « boulets rouges » ils réuniront et feront disparaitre les petits marchands de bestiaux qui se disputent la clientèle des éleveurs. Dans cette guerre sans merci, n'essayez pas d'objecter que les Packing Houses pourraient sombrer : les sociétés qui créent les Packing-Houses auront à leurs dispositions des millions et des millions. Aucune individualité ne pourra leur résister. Et ce jour là, ce que les socialistes appellent «la concentration capitaliste » aura une de fois de plus accompli son œuvre meurtrière. Par elle le monopole d'un produit agricole — la viande — aura vu le jour.

Et comme le dit avec justesse Compère Morel, le nouveau député socialiste du Gard : « Après les céréales, le vin : après le vin, le lait ; après le lait, les œufs ; après les œufs, la viande. *C'est dans l'ordre du désorare social.* »

Cependant, s'il est vrai que les mesures proposées par le comité directeur de « l'association syndicale des éleveurs français » même exécutées dans leur extrême rigueur doivent produire tout simplement l'effet d'un cautère sur une jambe de bois. Que faire?

Le problème est complexe et réclame une prompte solution. Pour ma part, je ne crois pas, qu'en dehors de la solution formulée par le parti socialiste, aucun autre soit de nature à conjurer le danger qui menace notre élevage national.

L. ANGLÈS,
du Muséum d'histoire naturelle de Paris,
Secrétaire général de la Libre-Pensée
de Seine-et-Oise.

Fraternelles Sympathies

Tandis que les grands prophètes internationalistes vont a grand renfort de discours et d'écrits annoncer l'heure proche ou les peuples seront tous frères, cette heure tarde cependant à sonner ; d'autres prophètes moins exigeants mais impatients d'attendre cette heure suprême, vont d'une façon discrète et sûre, petit à petit vers cet idéal. Ils vont graduellement de départements en départements prêcher la bonne fraternité, d'autres encore, que les grands voyages ont instruits apportent avec eux non seulement leur talent d'orateur mais aussi les connaissances acquises a travers leurs périgrinations touristiques.

* * *

Il y a quelques jours, notre voisine la ville de Digne, recevait dans ses murs la société Orphéonique de Gap, qui, inspirée par des sentiments de bonne camaraderie, — apanages de toute société serieuse, — s'en est allée chez ses frères bas-alpins.

Dire que la réception de cet orphéon a été des plus cordiales et des plus chaleureuses, serait trop insister sur ce point. Qu'il nous suffise de reproduire un extrait du discours, empreint de nobles sentiments et de patriotiques paroles que le vice-président exprimait en réponse aux souhaits de bienvenue que lui adressait le premier adjoint au maire de Digne : C'est de la pure poésie.

. . . . . .

« Oui, Messieurs et chers amis, nous sommes frères ; nous sommes tous des enfants des Alpes aux cimes neigeuses, qui nous sont si chères. Nous avons tous le même amour pour nos belles montagnes des sommets desquelles se découvrent les plus beaux horizons que l'on puisse rêver et qui forment, sous notre ciel si pur, ces magnifiques dentelures qui dorées et rosées par le soleil couchant, arrachent au poète, à l'artiste, au peintre, ce cri : « Quelles sont belles ! »

Oui, elles sont belles, nos Alpes ! Restons-y attachés, comme les mousses qui les recouvrent.

On a dit de nous, Hauts-Alpins, que nous étions des ours ; cela se peut, mais nous sommes des ours mal léchés. L'hospitalité n'est-elle pas notre qualité dominante ? Tout le monde le sait, puisqu'on vient de loin, dans nos Alpes, se reposer sous les frais ombrages de leurs forêts, en écoutant le doux murmure de leurs charmants ruisseaux.

Notre cœur, le vôtre, Messieurs, est aussi bon et aussi généreux que celui de tous les bons Français, et je dirai qu'il est plus chaud que celui des autres. Ne sommes-nous pas avec vous, les fiers et vigilants gardiens de la frontière ? Place d'honneur que la nôtre ! C'est à cela sans doute que nous devons votre si cordiale et grandiose réception. Nous vous en remercions du plus profond de notre cœur. Nos cœurs d'alpins ont battu à l'unisson, dans le meilleur et dans le plus noble des sentiments, celui de la Fraternité.

Que nos sœurs, les musiques dignoises et bas-alpines, viennent à Gap ! Nous les y convions et, quand elles voudront, nous leur promettons de tout faire pour égaler le charmant accueil que nous ont fait, aujourd'hui, la ville de Digne, son excellent maire et les membres de la municipalité. Venez donc ! Vous trouverez en nous de bons amis, des frères, dont vous avez bien vite su gagner le cœur. »

Après Digne, Sisteron habritera pour quelques jours, un chantre, épris des montagnes, qui vient épancher parmi nous tout ce que son cœur contient de bon et d'enthousiasme.

M. E. Barneaud — tel est son nom — est professeur de lettres de l'Académie de Montpellier il vient villégiaturer chaque année à Remollon, charmant village situé à 20 kil. de Gap. A ses vacances M. Barnaud ne reste pas inactif, ses périgrinations à travers les Alpes ne se comptent plus : des Alpes françaises aux Alpes suisses par le Simplon, M. Barneaud a tout parcouru. S'intéressant aux merveilles que lui montraient le génie de l'homme et le travail gigantesque de la nature, il en a rapportés d'excellents souvenirs et de bonnes vues photographiques.

Le savant professeur connait également le tracé stratégique de la création du chemin de fer Sisteron-Turin par Prunières. Ceux qui sont au courant de ce tracé savent que si sa réalisatiou était assurée Sisteron deviendrait tête de ligne et par ce débouché nouveau, notre ville, le commerce y gagneraient sûrement.

Que dirons-nous de plus que la magnifique lettre qu'il nous a adressée te que sa teneur nous fait un devoir de publier.

Remollon le 27 août 1909.

MONSIEUR L'ADMINISTRATEUR
DU *Sisteron-Journal.*

L'opinion publique et les journaux qui la reflètent où la guident, se préoccupent, depuis environ deux ans, de créer entre notre pays et l'Italie, soit par Briançon, soit par le Queyras, ou bien encore par Barcelonnette, des communications plus rapides — grâce à un tunnel qui franchirait la frontière sur l'un de ces trois points.

Ceux qui aiment les Alpes et s'inquiètent de leur prospérité ne sauraient trop souvent agiter cette question. Tant qu'elle n'aura pas été résolue, on ne fera pas assez de bruit autour des moyens de la réaliser.

J'aime, quant à moi, passionnément les Alpes, où j'ai plus d'une fois retrouvé la santé. Aussi serai-je très heureux de contribuer au succès d'une entreprise comme celle dont j'ai parlé en commençant.

Mais peu de gens se font une idée juste de ce qu'est un tunnel. On ne sait guère généralement, ce qu'une entreprise de ce genre, quand elle est considérable, comporte d'aléas, de dangers, de temps et d'argent à y dépenser.

Or mes voyages et mes études m'ont dodocumenté abondamment sur cette question.

J'ai visité deux fois le fameux tunnel du Simplon : en 1905, quand on y travaillait encore, et l'année suivante, en me rendant à l'Exposition de Milan, par le Valais suisse. Je l'ai alors traversé dans toute sa longueur, après avoir, à Brigue, ajouté encore à mes souvenirs de l'année précédente. Je pourrais donc en parler en public largement et avec quelque autorité.

En d'autres termes, je pourrais, par une conférence donnée dans un théâtre, remuer l'opinion publique une fois de plus et renseigner un nombreux auditoire sur la nature des travaux que comporte un tunnel et les péripéties auxquelles ces travaux sont exposés.

Ces projections lumineuses, dont j'ai rapporté les clichés de mes deux voyages au tunnel, ajouteraient à l'exposé méthodique de mon sujet une partie utile encore, mais plus récréative.

Mon offre, Monsieur le Directeur, est toute désintéresée. Elle aurait réalisation, si vous voulez bien la soutenir, à l'occasion d'un voyage que je dois faire prochainement à Sisteron.

Je vous prie d'agréer, etc., etc.

E. BARNEAUD,
Professeurs de Lettres,
Membre de la Presse Scientifique,
en villégiature à Remollon (H-A).

Au reçu de cette lettre, nous avons prié M. Clergue, président du Syndicat d'initiative, de vouloir patroner cette conférence ; c'est donc sous les auspices du Syndicat d'initiative que M. Barneaud donnera sa conférence avec projections lumineuses le dimanche 12 septembre, au Casino, à 8 h. 1/2 du soir. L'entrée est gratuite.

Nous prions MM. les membres du Syndicat d'initiative ainsi que toutes les personnes que l'amour du beau ne laisse pas indifférentes d'assister en nombre à cette soirée qui promet d'être très intéressante et instructive.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal. — Le Consel municipal s'est réuni samedi soir, à 8 heures et demi, sous la présidence de M. Gasquet, maire. Dix-huit conseillers assistent à la séance.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Le maire donne lecture du traité à intervenir entre la ville et la Société de la Haute-Durance pour le passage des canalisations électriques sur les terrains communaux, traité élaboré en présence de M. le Préfet des Basses-Alpes, sur la demande de plusieurs conseillers, le conseil s'ajourne au 2 septembre pour l'examen de ce traité. Le Conseil décide à l'unanimité que Mme Veuve Siard sera nommée bibliothécaire au traitement annuel de 300 fr. ; la bibliothèque sera ouverte tpus les jeudis, de 9 h. à midi et de 2 à 5 heures. La surveillance de ce service est confiée au conseiller municipal Giraud. On procède à la nomination du tambour afficheur, poste précédemment occupé par M. Siard, décédé, par 13 voix sur 18 votants, M. Pellegrin Adolphe est désigné. Le Conseil approuve ensuite à l'unanimité le compte de gestion du receveur municipal, le compte administratif du maire, exercice 1908, le budget additionnel de 1909 et le budget primitif de 1910, donne son approbation aux comptes et budgets du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice. On décide ensuite la mise en adjudication d'une partie de maison sise à la Baume et provenant d'un délaissé de terrain fait par la rectification du chemin de grande communication, n° 4, Le Conseil rejette une demande d'achat de terrain près du cimetière présentée par M. Coulon Abdon et décide la réfection du mur séparant cette propriété du terrain communal.

Renouvelle pour cinq ans aux mêmes conditions le bail de M. Garcin. Décide l'installation d'une lampe électrique à l'ancienne route de Ribiers, quartier desCombes. Donne un avif favorable à deux demandes de soutiens de famille ; accepte la révision de la liste des vieillards, infirmes et incurables telle qu'elle est présentée par le Bureau de Bienfaisance et renvoie à la prochaine séance la création d'une Caisses des Ecoles.

La séance est levée à 11 heures 1/2.

Mérite agricole. — Par décret en date du 31 août rendu sur la proposition du ministre de l'Agriculture sont nommés

Au grade d'officier : M. Jourdan Pierre, entrepreneur à St-Vincent-sur-Jabron.

Au grade de chevalier : MM. Bienvenu Lucien, propriétaire aux Mées ; Bizot Antoine, greffier à Oraison ; Eyssautier, propriétaire à Noyers ; Depied, maire de Pierrerue ; Chiglion receveur des contributions à Manosque ; Guichard, à Digne ; Guillermin, Revest-des-Brousses ; Ruitre, professeur d'agriculture à Oraison ; Parasivini, publiciste à Manosque ; Robert, à Larche ; Rony Auguste, à Clumane ; Sasouillard, à Ongles ; Turrel Joseph, à la Bréole ; Monge, à Argens ; Firmin, agriculteur à l'Hospitalet ; Richaud, conducteur des Ponts et Chaussées, Manosque.

Legs Blanc. — Une décision de M. le préfet des Basses-Alpes, en date du 28 août, vient de déclarer exécutoire de plein droit une délibération de la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Sisteron, en date du 8 janvier dernier, acceptant le legs de 5000 fr. fait à cet établissement par M. Blanc Eugène, industriel, décédé à Lyon, d'origine sisteronnaise. Ajoutons qu'aucune opposition, ni réclamation n'ont été produites par les héritiers.

Météorologie du mois de septembre. — Les mois de septembre comme son nom l'indique, était le septième mois dans le calendrier romain. Le jour est égal à la nuit sur la terre. C'est le symbole de l'égalité terrestre.

Après ces beautés célestes, la météorologie du mois de septembre 1909 se présentera probablement par des courbes barométriques concaves, avec ciel nuageux, couvert, et tendant à la pluie, assujettis aux orages entre le 1 et le 4 ; entre le 6 et le 8 ; entre le 14 et le 17 ; entre le 28 et le 30

Périodes critiques et troublantes où des pluies orageuses; tempêtes, mouvements sismiques sont à craindre entre le 1e et le 6, entre le 14 et le 17 ; entre le 28 et le 30.

Des crues des cours d'eau peuvent se produire entre le 3 et le 5 ; entre le 16 et le 18 ; entre le 29 et le 2 octobre dans divers bassins géographiques.

Sorties. — A l'occasion des fêtes d'Oraison qui auront lieu le dimanche 12 courant, notre société sportive *Sisteron-Vélo* qui ne manque jamais l'occasion d'être agreable à ses nombreux membres honoraires a, dans sa dernière réunion de mercredi dernier,

© VILLE DE SISTERON

décidé d'assister à ces fêtes.

La société voyageant en billet collectif, prient MM, les membres honoraires qui voudraient participer à cette faveur de bien vouloir se faire inscrire chez MM. Perrymond et Gueyrard, membres de la Commission, avant le vendredi 18 courant.

Départ : matin 6 h. 10, retour 9 heures du soir.

Demain, notre société musicale en tenue, se rendra à Noyers à l'occasion de la fête. Le départ aura lieu à 1 h. 1/2 de l'après-midi. Les voitures stationneront à la Porte de Provence.

Comice agricole. — MM. les membres du Comice agricole sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui samedi à 3 heures du soir à la mairie.

Objet : Concours de 1909.

Le temps probable. — 6 et 12 septembre. — A la suite des pluies orageuses probables le 5 septembre le temps se rafraîchit assez fort le lendemain et jusqu'au matin du 7, puis il se réchauffe ce qui amène le 8 des pluies orageuses suivies de rafraîchissements le 9 et jusqu'au matin du 10 puis en se réchauffant de nouveau le temps devient couvert ou pluvieux du 11 au 12 septembre.

Albert Berthot.
Aubigny (Cher) le 24 août 1909.
Reproduction interdite.

Concours *départemental agricole de Digne.* — Le concours départemental agricole annuel de Digne aura lieu, dans cette ville, le 26 septembre prochain, sous la présidence de M. le préfet des Basses-Alpes et la vice présidence de M. le Dr Romieu, maire de Digne.

Ce concours comprendra :

1° Une exposition des races ovine et porcine ;

2° Une exposition des animaux de basse-cour ;

3° Une exposition de produits agricoles, comprenant : semences et plantes fourragères, graines et tubercules, essences distillées, vins et huiles ;

4° Une exposition d'apiculture ; miel, cire, produits dérivés et matériel d'apiculture ;

5° Une exposition de produits horticoles : légumes, fruits, confitures, arbres fruitiers, fleurs et arbustes d'ornement ;

6° Une exposition d'enseignement agricole : travaux de maitres et d'élèves, matériel et produits servant à l'enseignement agricole.

Un certain nombre de primes en argent, de médailles de vermeil, d'argent et de bronze seront décernées aux lauréats.

Pour tous renseignements s'adresser à la préfecture des Basses-Alpes.

Cylindrage à vapeur des routes nationales. — Le service des Ponts et Chaussées fera procéder aux cylindrages suivants :

I. Du 2 au 4 septembre 1909 : Route nationale n° 207, entre les points 32 k. 9 et 33 k. 5. Pas de voie détournée.

II. Du 6 au 13 septembre : Route nationale n° 85. Traverse de Sisteron depuis la gare jusqu'au pont du Buëch. Les voies détournées qui pourront être empruntées sont :

1° Le chemin de grande communication n° 4 par le pont de Volonne et le pont de la Baume (rive gauche de la Durance).

2° Le chemin vicinal ordinaire n° 4 partant de l'hospice traversant le quartier de Bourg Reynaud et aboutissant au pont de la Baume.

III. Du 14 au 18 septembre : Route nationale n° 93, entre les points 0k.800 et 1k.400. Les voies détournées qui pourront être empruntées sont :

1° la route natiodale n° 85 et le chemin vicinal reliant cette voie à Laragne.

2° La route de Ribiers et Laragne par la vallée du Buëch.

Postes. — La recette auxiliaire rurale de Rougon sera ouverte au service télégraphique à partir du 1r septembre 1909.

Les télégrammes à destination de ce bureau devront être dirigés sur Castellane, son centre de dépôt.

A partir du 16 septembre 1909, la commune d'Esparon du Verdon, actuellement desservie par le bureau de Quinson, sera rattaché au bureau d'Allemagne

Les correspondances à destination de cette commune devront donc pour éviter tout retard, porter la souscription « par Allemagne ».

P-L-M. — *Billets d'aller et retour de vacances à prix réduits pour familles (1re 2me et 3me classe)* délivrés jusqu'au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 Novembre. Minimun de parcours simple 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 o/o, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 o/o. Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

On demande un apprenti à l'imprimerie du *Sisteron-Journal.*

ETAT-CIVIL

du 27 Août au 3 Sept. 1909

NAISSANCES

Isoard Pauline Eugénie, rue de la Mission.
Chauvin Gaston-François, Parésous.

MARIAGE

Imbert Florentin, employé à Sisteron et Eysseric Antonia-Marie, s. p, de Sisteron.
Reynier-Montlaux Hippolyte, scieur de long à Sisteron et Figuière Marie Virginie,

DÉCÈS

Martin Joseph Marius, cafetier, 57 ans, hospice. — Pecoul Julie-Ursule-Sidonie, épouse Figuière, s. p. 57 ans, à la Coste. — Rippert Baptistine, 24 ans, Bourg-Reynaud.

Etude de Me Félix THÉLÈNE
AVOCAT-AVOUÉ
Successeur de Mes Gassier et Estays
58, Rue Droite, à Sisteron

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal de première instance de Sisteron, le 2 février 1909, enregistré, au profit de Madame **Amar** Antonia, épouse **Tourniaire** Henri, sans profession domiciliée et demeurant à Sisteron, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire par décision du bureau de Sisteron du 30 août 1907

Contre M. **Tourniaire** Henri, fermier, domicilié et demeurant à Sisteron.

Il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux **Amar-Tourniaire** aux torts du mari et que M. Tourniaire a été condamné aux dépens de l'instance.

Sisteron le 1e septembre 1909.

Pour extrait :
F. THÉLÈNE.

Les Pilules Suisses réussissent toujours dans le traitement de la *constipation* et des *maux d'estomac*. 1 fr. 50 la boîte, franco. Glaesel, ph., 28, rue Grammont, Paris.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

BUVEZ Véritable-Vichy **Vichy Généreuse**
se vend en 1/4 et 1/2 bouteilles

Médecine Pratique

Les personnes atteintes de bronchites invétérées qui toussent et crachent sans cesse, été comme hiver, peuvent guérir en employant la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obteuu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'essoufflement et la toux des vieilles bronchites. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 130, Bd Magenta, à Paris.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfant urinant au lit.
Ecrire Maison BUROT, N° 944, Nantes,

A louer présentement
VASTE LOCAL
servant de restaurant et pouvant servir à tout autre genre de commerce
Pour renseignements s'adresser à Mme Vve **Chastillon**, *rue Droite, Sisteron.*

A louer présentement
JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT
à 2 kilomètres de la ville avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. IMBERT Louis, balayeur public, prévient les intéressés qu'il a un grand stock de fumier **à vendre à des prix très modérés**. S'y adresser.

A LOUER
Grand Entrepot
situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers et un apprenti chez M BEC Paul, fabricant de chaussures, Sisteron.

LA HERNIE

M. A. CLAVERIE, le renommé spécialiste de Paris de passage à SISTERON

C'est avec plaisir que nous pouvons rappeler à nos lecteurs et à nos lectrices souffrant de *Hernies, Efforts, Descentes, Déplacements des Organes, etc.*, la présence à SISTERON du grand Spécialiste de Paris, M. A. **Claverie**, fournisseur de l'Armée et de la Marine, des grandes administrations de l'Etat, etc.

Légers, souples, mais pouvant fournir une *puissance de contention illimité*, les nouveaux appareils brevetés de **A. Claverie** procurent dès leur application, un soulagement immédiat et toutes les garanties de sécurité absolue. *Imperméables, imperceptibles* et s'effaçant sur le corps, ils permettent l'exercice de toutes les professions.

Aussi, est-ce un devoir pour nous de conseiller à ceux et à celles qui souffrent, de profiter du passage dans notre ville de cet éminent praticien.

M. **A. Claverie** recevra de 9 h. à 5 h, à **Sisteron**, mercredi 8 septembre, *Hôtel des Acacias*,

Ceintures ventrières CLAVERIE, pour la guérison des Déplacements des organes chez la Femme.

Bulletin Financier

La tendance générale du marché est toujours très ferme. La rente française conserve le cours de 98 40 L'extérieure ne varie pas à 96.90 Le Porrugais 3 o/o vaut 64.20.

Les fonds russes sont moins actifs Le 4 o/o Consolidé se traite à 92.40, 5 o/o 1906 103.85 Le Turc unifié progresse à 95.45. Serbe 4 o/o 83.50. Ville de Kioto 5 o/o 495.

Les établissements de crédit sont en nouvelle avance.

Banque de Paris 1720 ; Union Parisienne 885 Comptoir d'Escompte 749 Banque Franco-Américaine 477. Banque Ottomane 724.

Les chemins de fer espagnols sont calmes. Métropolitains 571. Le Rio Tinto est lourd à 1963. En banque : Hartmann 569. Maltzoff 953. De Beers 420.

Les obligations 5 o/o Energie Industrielle cotent 480, Les actions Ashanti and Gold Coast United s'échangent à 30,50.

VINS DU GARD des propriétés de MM. Roger Bénézet et Bastide, vignerons à Congéniès (Gard). Vente directe au consommateur. Maison de confiance existant depuis 1883. Prix suivant qualité, très réduit, défiant toute concurrence loyale et conditions de vente seront envoyés sur demande. Prime gratuite à chaque pièce, soit : une caisse raisins primeurs, une bonbonne de 2 litres Muscat ou 2 bouteilles eau-de-vie de marc.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | LIÈGE... 1905 | MILAN... 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

Crédit Foncier de France

Succursale de VAUCLUSE et des BASSES-ALPES
Avignon, rue Laboureur, 9

Directeur : EMILE CAHUZAC

PRETS remboursables par amortissements
- aux COMMUNES, sur leurs revenus.
- aux PARTICULIERS, sur hypothèques.

Pas d'Echéance du Capital — Remboursement total ou partiel, facultatif à toute date — Nombreux avantages

Taux d'Intérêts actuels
- Prêts Communaux : 3.85 o/o par an.
- Prêts Hypothécaires : 4.30 o/o —

Formules et renseignements gratuits à la Direction.

© VILLE DE SISTERON

Les Hommes du Jour

Aujourd'hui parait en 4e série de la curieuse et intéressante publication LES HOMMES DU JOUR.

On y trouvera les portraits-charges et les biographies de : Mirbeau, Rodin, Brousse, Lockroy, Viviani, Biétry, Descaves, J L Breton. P. Bourget, M. Allard, A. Antoine, Gérault Richard. Texte de Flax, dessins de A. Delannoy.

La valeur documentaire, littéraire et artistique de cette publication en fait une collection unique que tout acheteur conserve précieusement.

On peut se procurer la 4e série, soigneusement brochée sous couverture illustrée, chez tous les libraires, dans tous les kiosques et bibliothèques des gares. Prix **1** fr. **20**, franco **1** fr. **30**.

Administration : 38 Quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

LES HOMMES DU JOUR
paraissent tous les samedis. — Le No 10 cent

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE
Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la **Confiture** *de*
St VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.
PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

Charles BAUDELAIRE

Le numéro de **PORTRAITS D'HIER** qui vient de paraître publie, sous la signature de GASTON SYFFERT, l'auteur des *Brumes de la Vie* une remarquable étude sur **Charles Baudelaire.**

La vie douloureuse de l'illustre poète s'y déroule toute entière, avec ses épisodes si curieux et si passionnants, en même temps qu'une analyse originale de son œuvre, envisagée d'un point de vue auquel on s'est peu placé jusqu'ici, met en lumière tout le côté profondément humain de l'auteur de *Fleurs du Mal.*

Ont déjà paru dans **Portraits d'hier** les très intéressantes études sur *Emile Zola, Puvis de Chavannes, Beethoven, Henrik Ibsen, Honoré de Balzac, Michel Bakounine,* sous les signatures, dans l'ordre, de Victor Méric, Léon Werth, Georges Pioch, François Crucy, Manuel Devaldès, Amédée Dunois.

" PORTRAITS D'HIER " parait le 1e et le 15 de chaque numéro illustré, 25 centimes.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
20, Rue du Louvre et 131, Rue St Honoré
PARIS (1er)

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Mde journaux, Place d'Armes.

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉS

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (*prix Meynot*).

Chevalier du Mérite Agricole
Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* « B-A »

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers
Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE
Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE
Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3306, 3309. 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFES POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

Paul Fauchey
COMPOSITEUR,
un de nos maîtres les plus estimés,
est l'auteur de
Un Peu,
Beaucoup,
Passionnément,
Valse créée avec un éclatant succès par GERMAINE GALLOIS, au Théâtre des Variétés, dans la *Revue du Centenaire*
de la Valse Très Aimée
et de la Chanson Brésilienne,
les deux belles créations de la Princesse ESTELLE DE BROGLIE chantées par la Princesse dans toutes les grandes villes de l'Europe.
On lui doit aussi :
Canzonetta Napolitana, Gaity-March, Pretty-Girl, *marche.* Lydie-Gavotte.
Sérénade à l'amour, Romance, Mélodrame, Pastorale.
Feu Follet, *air de ballet.*

Les Œuvres de **Paul Fauchey**, éditées par la Maison **A. ZOOK, 29, Rue Bleue, à PARIS**, sont en vente chez l'Éditeur, **dans** toutes les Maisons d'éditions musicales et chez tous les Marchands **de musique de** Paris et de la Province.
Le Catalogue de la maison ZOOK, qui comprend **nombre d'œuvres de compositeurs en** vogue, est envoyé sur demande.

BUSSANG *guérit* **L'ANÉMIE**

3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Legérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON